

Séance du 26 juin 2018

L'an deux mil dix-huit le 26 juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, se sont réunis au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAILLY Franck, Maire.

Présents : Mesdames DELAGARDE Valérie, BETTON Marie, PROLA Hasina, Messieurs BAILLY Franck, MANCIER Bruno, DELOZANNE Philippe, CABOUILLET Dominique, SIMON Jean Pierre

Absent excusé : Monsieur CHOPIN Marcel (pouvoir donné à CABOUILLET Dominique)

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique CABOUILLET

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu du 15 mai 2018.
Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de reporter une délibération à savoir sur le choix du modèle des candélabres.
Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents.

Puis Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Ordre du jour

- Délibération concernant le choix de l'entreprise pour le nettoyage des fenêtres Mairie-Salle des Fêtes
- Délibération concernant le choix du modèle des candélabres (reportée)
- Point sur les travaux en cours
- Questions diverses

I – DELIBERATION

N° 16/2018 : Délibération concernant le choix de l'entreprise pour le nettoyage des fenêtres Mairie-Salle des Fêtes

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de faire nettoyer les fenêtres de la Mairie-Salle des Fêtes.

Des devis ont été demandés et sont proposés au conseil municipal :

- Devis de l'entreprise REIMS NETTOYAGE
 - 1- Entretien de la vitrerie à la demande : 231.25 euros HT soit 277.50 euros TTC
 - 2- Entretien de la vitrerie contrat annuel (passage 2 fois par an) : 32.81 euros HT par mois soit 39.37 euros TTC par mois

- Devis de l'entreprise FLASH VITRES
 - 1- Nettoyage des vitres 2 fois par an : 685.00 euros HT soit 822.00 euros TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote avec 9 voix Pour, 0 voix Contre et 0 voix d'Abstention de retenir l'entreprise REIMS NETTOYAGE pour un entretien à la demande

Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaire à cette prestation.

II- INFORMATIONS

Marché de la CUGR : choix des candélabres

Madame Valérie DELAGARDE informe le conseil municipal, après plusieurs appels téléphoniques et mails auprès de Monsieur LELLEVE, que la réunion pour la proposition du choix des candélabres pour la commune de Serzy et Prin sera le mercredi 4 juillet 2018 à 09h30.

Suite au lancement du marché par la CUGR, 3 entreprises ont répondu au marché pour les travaux et 2 autres pour les mats et candélabres.

La CUGR prend à sa charge totale les travaux et installation des nouveaux candélabres à Savigny sur Ardes sortie de Serzy et Prin.

La durée des travaux agace certains habitants, Monsieur le Maire rappelle que les derniers gros travaux qui ont été entrepris sur la voirie à Serzy et Prin datent des années 1970 qui étaient les travaux d'eau pluviale.

La prochaine réunion de chantier aura lieu le 27 juin 2018.

L'enrobé des longitudinales sur la RD sera à la charge de la commune ainsi que la réfection des enrobés sur les trottoirs.

Les prochains travaux

Après les vendanges 2018, sur la rue du tambour jusqu'au réservoir :

- Changement des canalisations d'eau
- Nouveau poteau incendie
- Alimentation en électricité du réservoir
- La voirie et trottoirs seront complètement refaits par la CUGR.

La ruelle de la Chapelle sera gravillonnée.
La rue de la Fontaine sera refaite en enrobé.

En 2019, sur la rue du Moulin, si cette opération est maintenue prioritaire par le Pole de proximité :

- Changement de canalisation d'eau
- Changement de canalisation d'eau pluvial
- Le département refera complètement la rue en enrobé.

Monsieur le Maire propose de faire une réunion publique.

La route de Serzy et Prin à Vandeuil va être prochainement regravillonnée.

Fibre

Monsieur le Maire indique la réception d'un courrier du Grand Est qui indique que la fibre sera installée pour 2021.

Free mobile

Monsieur le Maire indique que l'opérateur Free est à la recherche d'un terrain communal à proximité du silo pour l'installation d'une antenne relais.

Tracteur de la commune

Monsieur le Maire indique que le tracteur doit être réparé. Il indique qu'il faudra parer à son remplacement.

Eglise

Monsieur le Maire indique le départ de l'Abbé TRAN à partir du 1^{er} septembre 2018. C'est l'Abbé RUHATIJULI qui est nommé curé des paroisses du Tardenois et Urbain II.

Monsieur le Maire indique que l'entreprise BODET sera recontactée pour la mise en fonction de l'horloge de l'Eglise.

Décès

Monsieur le Maire indique que la mairie a publié un avis de décès dans le journal l'Union pour le décès de Michel CHEMIN. Une gerbe a été commandée.

Plateforme Eddie

Monsieur le Maire indique qu'une plateforme de rénovation énergétique est mise à disposition de la population.

Le contact direct du conseiller est : eddie@grandreims.fr

Tel 03-26-35-37-13 (du lundi au vendredi de 08h30 à 17h30).

Canicule 2018

Monsieur le Maire indique la mise en place du plan canicule.

Les personnes sensibles seront visitées régulièrement par un conseiller municipal et l'employé communal.

III- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Dominique CABOUILLET indique l'absence d'éclairage public Chemin de la Scierie. Une fiche navette sera faite dans ce sens auprès du Pole Champagne Vesle.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un employé communal a été recruté suivant l'annonce pour l'emploi.

Fin de séance 19h50

DELAGARDE Valérie

BAILLY Franck

MANCIER Bruno

SIMON Jean Pierre

BETTON Marie

PROLA Hasina

DELOZANNE Philippe

CABOUILLET Dominique